

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Band: 20 (1960)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI. Administration

1. Organes

a) Membres

A la fin de l'année 1960, le total de nos membres s'élevait à 351, soit trois de moins qu'à la fin de l'année 1959. C'est à Lucerne, le 8 juin, que s'est tenue la 20^e assemblée générale, sous la présidence de M. le D^r h.c. Armin Meili, président, dans la grande salle de la Maison suisse des transports, et ce fut l'occasion pour les 150 membres présents de visiter ce musée attrayant. Le Gouvernement du canton de Lucerne était représenté par le D^r F. Leu, et la ville de Lucerne par M. Louis Schwegler, conseiller municipal. Le président rendit un vibrant hommage à M. le directeur Siegfried Bittel qui, touché par la limite d'âge, avait transmis ses pouvoirs, le 1^{er} avril, à M. le D^r Werner Kämpfen. A l'issue d'une séance du Comité, tenue à Brigue, le 10 mai, le président Meili avait évoqué, dans la cour du château Stockalper, l'œuvre accomplie par M. Bittel. Ce dernier mettait au service de la cause du tourisme, pour attirer des touristes de près ou de loin, une conception de la publicité diverse et originale et ses initiatives furent nombreuses ; il dut souvent résoudre de lourds problèmes, mais son énergie et sa claire vision des choses lui ont permis de réaliser ses buts. L'activité de M. Bittel a été largement évoquée dans un numéro de notre revue « Suisse » qui lui était consacré, ainsi que dans la presse quotidienne.

Le rapport du nouveau directeur, M. le D^r Werner Kämpfen, ainsi que le 19^e rapport annuel, furent adoptés sans discussion, ainsi que les comptes de l'année 1959. L'assemblée adopta en outre les directives de propagande et donna son approbation à la réimpression des statuts de l'ONST. L'assemblée a élu MM. P. Juon, directeur de

l'Office du tourisme du canton des Grisons, et Ch. Leppin, hôtelier à Genève, en qualité de membres de la Commission de contrôle ; MM. Pietro Bindella, directeur de l'Office du tourisme de Lugano, et Charles Delapraz, directeur de la Compagnie des chemins de fer électriques veveysans et de la Compagnie du chemin de fer funiculaire Vevey-Chardonne-Mont-Pélerin, furent désignés comme suppléants. A bord d'une unité de la Société de navigation du lac des Quatre-Cantons, mise gracieusement à disposition, l'assemblée se rendit ensuite au Grutli, où M. le conseiller d'Etat J. Müller, membre du Gouvernement du canton d'Uri, prononça une allocution.

b) Comité

Le Comité a tenu trois séances. Siégeant à Berne, le 21 janvier, il a enregistré une décision du Bureau accordant à M. Florian Niederer, directeur-adjoint, la qualité de Chargé de missions spéciales, à la veille de son voyage d'étude au Canada. Le rapport de la direction et le programme d'action présentés par M. Bittel, ainsi que le budget pour 1960, furent approuvés. M. Bittel releva notamment que la propagande collective de l'European Travel Commission aux USA allait être intensifiée et que 21 pays en tout ont participé à cette action, avec une dépense de 300 000 dollars par année. Le résultat de cette vaste action s'est traduit, notamment, par une augmentation des nuitées d'hôtes venus de l'Amérique du Nord. La deuxième action européenne conduite aux USA pour la propagande collective des pays alpins, réunit les efforts de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de la Yougoslavie, de l'Autriche et de la Suisse.

Au cours de la seconde séance, tenue à Brigue le 10 mai, le Comité a approuvé la désignation de M. le Dr Franz Seiler, président de la Société suisse des hôteliers, comme membre du Bureau, en compagnie de M. J. Armleder, et cela à la place de M. Ernest Scherz, de Gstaad, membre de cet organe depuis 1947, et qui s'est retiré. Diverses mutations sont intervenues au sein du Comité : M. Werner Grob, directeur de l'Office du tourisme d'Arosa, président de l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme (suppléant

M. René Fell, directeur de la Société de développement de Bienne); M. Fernand Cottier, conseiller administratif de la Ville de Genève (suppléant M. E. Dupont, conseiller d'Etat, Genève). La délégation de la Société suisse des hôteliers se composera de MM. J. Armleder, Genève, F. Seiler, Zurich, et Fr. Tissot, Leysin, avec M. Budliger, Bâle, suppléant. M. Kämpfen présenta son premier rapport de la direction. Il releva, notamment, les excellents résultats de l'année 1959, qui risquent d'être dépassés dans une très sensible mesure, ainsi que le total des nuitées du premier trimestre le laisse prévoir. Le directeur souligna que M. Florian Niederer, directeur-adjoint, et chargé de missions spéciales, est rentré du Canada avec un rapport qui sera très prochainement étudié au sein de l'ONST. M. Paul Martinet, directeur-adjoint, a participé à fin avril à une Conférence de la Table ronde du Tourisme, tenue à Casablanca, et qui réunissait des représentants de 15 pays invités par le Gouvernement marocain. Le problème du champ d'activité de l'agence de Nice a été traité à cette occasion. Après avoir approuvé les comptes de l'année 1959, les membres du Comité donnèrent leur agrément à l'impression des nouveaux statuts et une intéressante discussion suivit au sujet du Marché commun et de la Petite zone de libre échange, une collaboration étant souhaitable. En sa qualité de président du Comité du tourisme de l'OECE, M. Bittel dit quelques mots de l'activité de cet organisme.

C'est à Soleure que se réunirent, pour la troisième fois, le 8 novembre, les membres du Comité. La séance débuta par un double hommage rendu à la mémoire de M. Joseph Diener, chef de la Section d'information de la Direction générale des PTT, à Berne, enlevé à l'âge de 65 ans, et qui, après avoir travaillé au sein de l'agence des CFF à Berlin, avant la guerre, se dévoua tout entier à la cause des PTT, dans un poste où il donna la preuve de qualités multiples, la liaison avec l'ONST faisant l'objet de ses soins éclairés. Le Comité s'associa également à l'hommage rendu à M. Florian Niederer, directeur-adjoint, dont la carrière est retracée plus loin.

M. Kämpfen présenta ensuite un rapport d'activité et releva avec satisfaction que le Conseil national et le Conseil des Etats avaient

donné à l'unanimité leur accord à l'octroi de la somme de 5,4 millions de francs par la Confédération, une part de 100 000 francs étant réservée à la propagande en faveur du tourisme social ; M. Kämpfen, qui avait participé aux séances des deux Commissions, celle du Conseil des Etats (27 avril) et celle du Conseil national (31 août), rendit hommage aux membres des Chambres fédérales pour l'intérêt témoigné à la cause du tourisme. Une intéressante discussion suivit et le Comité approuva le programme d'action pour l'hiver et le printemps 1960/1961. Il applaudit chaleureusement à une proposition présentée par M. Kunz, directeur de l'Office fédéral des transports, au nom des autorités fédérales, et consistant à réélire pour une période de quatre ans M. le président Meili. Au cours de cette séance, les autorités soleuroises étaient représentées par M. le Conseiller d'Etat Otto Stampfli et par l'archiviste de la ville. M. le Dr Konrad Glutz, qui se chargea de faire visiter la ville de Soleure aux participants.

c) Bureau

Le Bureau a tenu six séances : le 20 janvier, le 23 mars, le 9 mai, le 26 septembre, le 7 novembre et le 13 décembre. Outre l'étude et la discussion des rapports de la Direction, des programmes d'action, des comptes annuels et du budget, le Bureau s'est penché sur divers problèmes d'ordre interne, la question du financement de l'ONST figurant au premier plan de ses préoccupations. Le Bureau s'est occupé de la revision et de la réimpression des statuts et du règlement de service et échelle des traitements. Dans sa dernière séance, le Bureau a désigné, en qualité de directeur-adjoint, M. René Nordmann, chef du Service de propagande de la Swissair, qui entrera en fonctions en mai 1961.

Trois nouveaux membres ont été admis :

Maison suisse des transports, Lucerne	Fr. 400.—
Gebr. Fretz SA, Zurich	Fr. 500.—
Office de tourisme de Grindelwald	Fr. 400.—

La rentrée des cotisations portées, on le sait, de Fr. 250.— à Fr. 400.— dès le début de l'année, s'est effectuée normalement et nous avons enregistré trois démissions, soit :

O. Nyffeler, Eisen- und Metallbau, Bâle . . .	Fr. 400.—
Schweiz. Südostbahn, Wädenswil	Fr. 250.—
Hochdorf-Kleiderfabrik, Hochdorf	Fr. 250.—

2. Personnel

L'effectif du personnel s'établit comme suit à fin décembre 1960 :

Zurich	38 (38)	
Agences	199 (200)	dont 3 (9) volontaires
Total	237 (238)	
	232 (229)	personnel permanent

Voici l'effectif des agences :

Amsterdam	15 (15)	1 volontaire
Bruxelles	19 (19)	
*Buenos Aires	1 (4)	
*Le Caire	3 (4)	
Francfort	20 (19)	1 volontaire
*Copenhague	3 (3)	
*Lisbonne	3 (3)	
Londres	38 (38)	2 (3) volontaires
*Madrid	5 (4)	
Milan	9 (9)	1 volontaire
New York	24 (23)	1 volontaire
Nice	3 (3)	
Paris	30 (30)	1 (2) volontaire
Rome	7 (7)	
*San Francisco	5 (5)	
Stockholm	6 (6)	
Vienne	8 (7)	

* Sans vente de billets.

Les chiffres entre parenthèses donnent l'effectif de l'année précédente.

L'effectif du personnel du Siège central de Zurich et des agences n'a guère varié : il n'a diminué en fait que d'une unité. Nous nous efforçons de restreindre le nombre des employés de nos agences en

réorganisant les services. Par contre, nous nous verrons dans l'obligation de renforcer l'effectif du personnel du Siège central de Zurich, pour pouvoir répondre aux exigences d'une propagande intensifiée. Pour faire face au surcroît de travail causé par la saison d'été, nous avons tenu à la disposition de nos agences de l'étranger 30 aides temporaires, soit 20 employés des CFF, 5 employés de l'économie privée et 5 surnuméraires recrutés sur place. Ce personnel temporaire était réparti de la façon suivante :

Amsterdam	1	Milan	1
Bruxelles	6	Paris	14
Londres	5	Rome	3

Comme les années précédentes, nous avons organisé, à l'intention d'employés de nos agences, des voyages d'étude dans la région du Léman, dans la Suisse nord-orientale et dans la Suisse centrale, ainsi que dans l'ensemble du pays, à l'intention notamment du personnel recruté sur place. Les agences d'Amsterdam, de Bruxelles, de Londres, de Milan, de New York et de Paris étaient représentées à ces voyages. Nous savons gré aux syndicats d'initiative locaux et régionaux et aux entreprises de transport d'avoir apporté leur collaboration étroite à l'organisation de ces circuits. Nous veillerons à ce que ces actions soient poursuivies. Le 1^{er} avril 1960, M. Paul Jordan, chef de l'agence de Buenos Aires, a été chargé de diriger celles de Madrid et de Lisbonne. Les locaux que nous occupions à Buenos Aires ont été évacués et M. A. Weidmann, ancien collaborateur de M. Jordan, installé dans les bureaux de la Swissair, est chargé des travaux courants. Le Bureau a désigné M. Albert Kunz, ancien chef de la Section de propagande de l'agence de Londres, pour succéder à M. O. Ernst, touché par la limite d'âge. Le Bureau a promu au rang de chef de l'agence de Vienne, à partir du 1^{er} janvier 1961, M. H. Dutler, qui dirigeait cette dernière ad intérim depuis 1955.

Nous avons eu le regret de perdre M. Florian Niederer, directeur-adjoint, enlevé le 13 septembre par une crise cardiaque, à l'âge de 60 ans. Ce brusque départ fut vivement ressenti dans tous les milieux qui avaient appris à connaître et, par conséquent, à apprécier, ce précieux collaborateur de notre direction. Par son intelligence, son énergie, sa profonde connaissance du métier qu'il aimait, le regretté disparu s'était fait connaître bien au-delà de nos frontières et tout particulièrement en Amérique du Nord où il comptait d'innombrables amis. M. Niederer avait débuté tout jeune au Chemin de fer rhétique et il avait gravi, pas à pas, les échelons qui devaient le conduire à la représentation de cette entreprise aux Etats-Unis. En 1933, il fut nommé directeur-adjoint, aux côtés de M. Siegfried Bittel. A la fin de 1959, le Bureau de l'ONST lui avait décerné le titre de « Chargé de missions spéciales » à l'étranger.